

Liberté Égalité Fraternité

L'église de Plasnes est inscrite. Son périmètre de protection chevauche en partie celui du château.

LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure

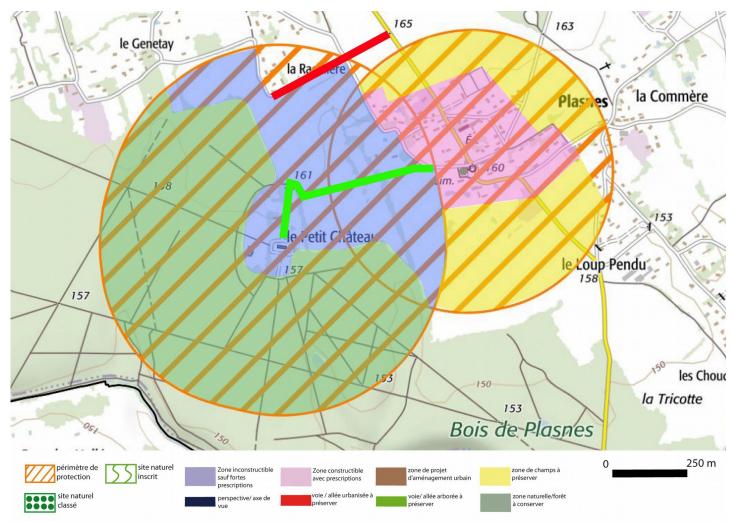
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 9 août 2018 – France POULAIN

Plasnes > Petit Château

Le Petit Château de Plasnes a été inscrit en tant que monument historique le 22 janvier 1996. Cette protection comprend aussi la pièce d'eau et les terrains du château.

Construit au début du XVIII° siècle, le château serait dû à Louis de Prie, marquis de Courbépine et de Plasnes, brigadier puis lieutenant-général des Armées du Roi. Situé à la lisière de bois, l'édifice était utilisé comme relais de chasse. Le château se compose d'un corps de logis unique, de petites dimensions, avec un rez-de-chaussée à sept travées surmonté par une toiture en tuiles avec combles et lucarnes. Les façades en moellons présentent un enduit de teinte claire rehaussé par des ornements de briques (chaînes, cadres de baies, fronton d'entrée, corniches). Récupérée par un créancier à la fin du XVIII° siècle, la demeure fut préservée contrairement au château voisin de Courbépine, exploité pour ses matériaux. Les intérieurs ont subi des dégradations lors de l'occupation par les prussiens en 1870 avant d'être restaurés. Au XX° siècle, deux pavillons latéraux ont été ajoutés en retrait du corps de logis.

Le château, positionné sur une butte en terrasse, domine le petit parc avec sa pièce d'eau et ses douves jusqu'à la lisière des bois au Sud. Les bosquets d'arbres, les prairies et les champs alentours forment un cadre champêtre préservé. L'environnement est valorisé par le village voisin de Plasnes, qui a conservé son architecture rurale (bâti en briques, à pans de bois).



Périmètre de 500m avec ZSFP: Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château depuis son allée d'accès

La façade nord du château (vue proche)

La façade sud (vue proche)





La perspective vers le Nord

La vue vers le parc et sa pièce d'eau

Pour la zone périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à en rose foncé dans le deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

> Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront a minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en pierre, en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Pour le reste du périmètre de 500m Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Les prairies alentours

Un exemple d'architecture rurale

Le clocher de Plasnes vu des champs



L'église de Plasnes (inscrite)

Quelques maisons de Plasnes